

## COMMUNE DE PERON (AIN)

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 01 avril 2025

#### **OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024**

L'An deux mil vingt-cinq, le premier du mois d'avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de PERON étant assemblé en session ordinaire, salle du conseil municipal et mariages de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Mme Amandine ROSSAS, adjointe.

Date de convocation des membres : 25 mars 2025

Nbre en exercice : 20

Nbres présents : 13

Nbre votants : 15

Nbre de voix pour : 15 Nbre de voix contre : 0 Nbre d'abstention : 0

#### **Etaient présents**

Mme Blanc Dominique, Maire, Présidente de séance,

Mme Rossas Amandine, M. Girod Claude, Adjoints,

M. Blanc Jérémy, Conseiller Délégué,

Mmes De Jesus Catherine, Fol Christine, Fournier Céline, Hugon Denise,

Quinio Marie-Madeleine, Rey Novoa Dolorès, Conseillères Municipales,

MM. Barrière-Constantin Luc, Brunet Julien, Gigi Dominique, Visconti Régis,

Conseillers Municipaux.

#### **Etaient absents excusés**

M. Pons Alexandre, Adjoints,

Mme Budun Sevda, Conseillère, a donné une procuration à Mme De Jesus Catherine, Conseillère,  
Mme Delachat Elodie, Conseillère,

M. Martinod Guillaume, Conseiller, a donné une procuration à M. Visconti Régis, Conseiller,  
Mme Golay-Ramel Martine, M. Felix-Fiardet Bastien, Conseiller.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Mme Dominique Blanc, Maire,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2024 ainsi que les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultat reporté		387 332,91		200 000,00	0,00	587 332,91
Opération de l'exercice	1 423 727,91	1 385 678,92	2 519 410,09	3 620 032,25	3 943 138,00	5 005 711,17
<b>TOTAUX</b>	<b>1 423 727,91</b>	<b>1 773 011,83</b>	<b>2 519 410,09</b>	<b>3 820 032,25</b>	<b>3 943 138,00</b>	<b>5 593 044,08</b>
Résultat de clôture		349 283,92		1 300 622,16		1 649 906,08
Restes à réaliser	1 071 400,00	175 946,00			1 071 400,00	175 946,00
<b>TOTAUX</b>						
<b>CUMULES</b>	<b>1 071 400,00</b>	<b>525 229,92</b>		<b>1 300 622,16</b>	<b>1 071 400,00</b>	<b>1 825 852,08</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>-546 170,08</b>			<b>1 300 622,16</b>		<b>754 452,08</b>

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

2° constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

